



## VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

### SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

#### SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Appel à commentaires sur cinq nouveaux ingrédients alimentaires](#) – Cinq nouveaux ingrédients alimentaires ont été présentés

[Nouveau système de taxes pour le E-commerce transfrontalier](#) – Les colis individuels seront désormais assujettis à la TVA et à la taxe de consommation, alors que la taxe postale a été réévaluée

[Etablissement de la plate-forme nationale d'administration et de traçabilité pour des produits agricoles](#) – Vers une amélioration de la sécurité sanitaire

[Une nouvelle réglementation sera mise en ligne pour les produits carnés](#) – La CMA envisage de rédiger un nouveau standard pour la classification des produits carnés

[De nouvelles mesures du CIQ de Tianjin seront mises en application](#) – Le CIQ de Tianjin prendra la décision sur l'autorisation d'entrée des produits importés en Chine

[Des sacs plastiques non conformes encore largement utilisés en Chine](#) – Le phénomène concernerait surtout les petites échoppes

[Un scandale concernant du sel industriel révélé en Mongolie-Intérieure](#) – 80 tonnes de sel industriel à destination de la consommation humaine ont été découvertes

#### ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Yum ! China négocie la vente d'une part de son capital à un fond de capital-investissement](#) – Plusieurs investisseurs se sont montrés intéressés par l'offre

[La Chine deviendra le premier marché du café](#) – Nestlé prévoit des investissements d'ampleur dans le marché chinois

[Le Brésil est le premier fournisseur de Shanghai en viande de bœuf et de mouton](#) – Les douanes attestent d'une part de marché de 42% sur le début de l'année 2016

[Danone retire sa marque de lait infantile Karicare du marché chinois](#) – La chute des ventes et les nouvelles réglementations sur le lait en poudre en seraient les principales causes

[COFCO Wines & Wines continue à se développer en profitant du boom du marché des bières importées](#) -Le contexte devient de plus en plus difficile pour les fabricants locaux

#### ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[Signature du Guide de Reconnaissance mutuelle des normes sino-françaises](#) – La coopération bilatérale de la normalisation entre la Chine et la France

[La coopération sino-française ouvre un nouveau chapitre](#) – La ville chinoise de Anyang (province du Henan) et la ville française de Lamballe (Bretagne) ont établi un partenariat

[Une nouvelle coopération sino-française sur la sécurité sanitaire](#) – La Chine et la France ont coopéré afin d'organiser une formation sur la sécurité sanitaire

[L'Union des Côtes de Bordeaux présente ses vins aux professionnels chinois lors du salon TangJiuHui](#) – Master class, conférence de presse et wine tasting ont eu lieu en marge du salon

#### GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

## SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

### **Appel à commentaires sur cinq nouveaux ingrédients alimentaires** – *Cinq nouveaux ingrédients alimentaires ont été présentés*

Le 17 mars, la NHFPC a mis en ligne la présentation de 5 nouveaux ingrédients alimentaires : *Nannochloropsis gaditana*, *Borojo patinoi Cuatrec*, *Dendrobium huoshanense* C. Z. Tang et S. J. Cheng, *Sialic acid*, et *Cis-15-Tetracosenoic Acid*. Des informations importantes sont précisées telles que la composition de l'ingrédient, la technologie de production, le dosage proposé et le mode d'emploi. L'appel à commentaires prendra fin le 18 avril.

Thématique : Ingrédients alimentaires

Date : le 18 mars 2016

Source :

<http://www.jdxx.net.cn/article/2c90818a4d9e4d3f014d9e6055d10005/2016/3/2c909eaa5330dfd1015387ca15a71d89.html>

### **Nouveau système de taxes pour le E-commerce transfrontalier** – *Les colis individuels seront désormais assujettis à la TVA et à la taxe de consommation, alors que la taxe postale a été réévaluée*

A partir du 8 avril, les taxes concernant l'importation de colis individuels via le E-commerce transfrontalier vont évoluer. En effet, ces marchandises seront désormais considérées comme des marchandises commerciales et donc assujetties à la TVA et la taxe de consommation (réduite de 30% cependant). Elles étaient jusqu'à présent considérées comme des colis personnels et uniquement assujetties à une taxe postale de 10%, 20%, 30% ou 50% selon la nature des biens. La nouvelle réglementation n'exempte pas de taxe postale : celle-ci a été réévaluée à 15%, 30% ou 60% selon les produits. Les douanes se serviront des informations enregistrées sur les sites de E-commerce pour calculer le montant des taxes.

Thématique : Taxe – E-commerce transfrontalier

Date : le 27 mars 2016

Source : [http://www.ycwb.com/ePaper/ycwb/html/2016-03/26/content\\_981144.htm?div=-1](http://www.ycwb.com/ePaper/ycwb/html/2016-03/26/content_981144.htm?div=-1)

### **Etablissement de la plate-forme nationale d'administration et de traçabilité pour des produits agricoles** – *Vers une amélioration de la sécurité sanitaire*

Le 25 mars, le Ministère de l'Agriculture a déclaré l'accélération de la construction de la plate-forme nationale d'administration et de traçabilité des produits agricoles. Celle-ci sera opérationnelle en fin d'année et aidera à résoudre des problèmes concernant l'origine, le producteur des produits agricoles et à améliorer la sécurité sanitaire. Le 25 mars, la réunion nationale de travail « Trois produits et une norme » s'est tenue à Beijing. Au cours de cette réunion, M. MA Aiguo, directeur général du *Bureau of Quality and Safety Supervision for Agro-products*, a également déclaré que le Ministère de l'Agriculture était en train de rédiger les normes d'administration de cette plate-forme et qu'il envisageait d'établir un centre d'essai avant la mise en service de celle-ci. On pourra ainsi tracer toutes les étapes durant le cycle de vie des produits agricoles, depuis la production jusqu'à la mise sur le marché. M. MA Aiguo a également expliqué le terme « trois produits et une norme » proposé pendant la réunion de travail : il s'agit des produits certifiés *Pollution-Free Agriculture Products*, *Green Food*, des produits biologiques ou bien ceux dont le nom est protégé par une indication géographique. Selon les données disponibles jusqu'à la fin du 12<sup>ème</sup> plan quinquennal (soit fin 2015), le nombre total des produits concernés par « trois produits et une norme » est de 107 000, représentant une augmentation de 37,7% par rapport à la fin du 11<sup>ème</sup> plan quinquennal (soit fin 2010).

Thématique : Produits agricoles

Date : le 25 mars 2016

Source : [http://news.xinhuanet.com/2016-03/25/c\\_1118445619.htm](http://news.xinhuanet.com/2016-03/25/c_1118445619.htm)

### **Une nouvelle réglementation sera mise en ligne pour les produits carnés** - *La CMA envisage de rédiger un nouveau standard pour la classification des produits carnés*

Fruit de la coopération entre la CMA (China Meat Association) et l'IMS (International Meat Secretariat), la 14<sup>ème</sup> Conférence mondiale de la viande aura lieu à Pékin du 27 au 29 septembre 2016 en marge du salon CIMIE (China International Meat Industry Exhibition). Le secrétaire général de la CMA, M. CHEN Wei, a déclaré que la CMA continuerait à perfectionner les normes de l'industrie carnée et à rédiger de nouvelles normes pour la classification des produits carnés. Ainsi, la CMA va utiliser des techniques pour différencier divers niveaux de qualité de produits carnés afin d'aider les consommateurs à reconnaître facilement la qualité des produits carnés et d'améliorer la sécurité sanitaire. La CMA envisage également de réviser des normes pour le secteur de l'abattage et va rédiger un standard pour la sécurité des produits carnés qui sera mis en ligne fin 2016 ou début 2017. L'édition 2016 du CIMIE (China International Meat Industry Exhibition) a déjà reçu le soutien de nombreuses institutions internationales telles

que la Food Safety Authority of Ireland, British Pig Association, AHDB Beef & Lamb, Meat & Livestock Australia, U.S. Meat Export Federation, Argentine Beef Promotion Institute.

Thématique : Produits carnés – Réglementations

Date : le 25 mars 2016

Source : <http://finance.chinanews.com/cj/2016/03-25/7811836.shtml>

**De nouvelles mesures du CIQ de Tianjin seront mises en application** – *Le CIQ de Tianjin prendra la décision sur l'autorisation d'entrée des produits importés en Chine*

L'AQSIQ a publié 18 nouvelles mesures favorables au développement de la zone de libre-échange de Tianjin. Ces nouvelles mesures concernent la qualification et la quarantaine des produits alimentaires, des produits de beauté, des automobiles et des produits industriels importés. Auparavant, le CIQ de Tianjin devait envoyer le résultat de leur contrôle à l'AQSIQ centrale qui prenait la décision sur l'autorisation d'entrée des produits importés en Chine. Avec la mise en application des nouvelles mesures, le CIQ de Tianjin attribuera directement l'autorisation aux produits importés. Par conséquent, le temps nécessaire au contrôle des produits importés devrait être réduit à 10 jours (contre 20 jours auparavant) et la validité du permis sera prolongée à 12 mois. La liste des produits importés qui pourront être contrôlés à Tianjin a déjà été publiée sur le site officiel de l'AQSIQ. Il s'agit des produits carnés, des produits aquatiques et des produits laitiers.

Thématique : Produits importés – Contrôle

Date : le 25 mars 2016

Source : [http://www.jwb.com.cn/bd/201603/t20160325\\_4614166.html](http://www.jwb.com.cn/bd/201603/t20160325_4614166.html)

**Des sacs plastiques non conformes encore largement utilisés en Chine** – *Le phénomène concernerait surtout les petites échoppes*

Depuis 8 ans la Chine a mis en application une réglementation interdisant la distribution gratuite de sacs plastiques. Le Bureau of Quality and Technical Supervision a cependant récemment découvert qu'un magasin proposait deux types de sacs à ses clients : des sacs coûtant 20 centimes conformes aux réglementations et des sacs plastiques gratuits non conformes. Or ceux-ci ne sont pas adaptés à un usage alimentaire. En effet, des migrations importantes peuvent notamment avoir lieu en cas de contact avec des produits alimentaires chauds. Le CIQ a d'ailleurs découvert une usine produisant ces sacs plastiques et a saisi plus de 5 millions de pièces non conformes. Malgré les normes mises en place, les petits magasins utilisent encore largement ce genre de sacs plastiques afin de réduire leurs coûts.

Thématique : Sacs plastique – Non-conformité

Date : le 25 mars 2016

Source : <http://www.cqn.com.cn/news/zgzlb/disi/1134757.html>

**Un scandale concernant du sel industriel révélé en Mongolie Intérieure** – *80 tonnes de sel industriel à destination de la consommation humaine ont été découvertes*

Une pratique de vente illégale de « faux sel » a été dévoilée à Chifeng dans la région autonome de Mongolie-Intérieure. Selon la police, depuis 2014, le suspect a vendu du sel industriel en tant que sel alimentaire dans les régions telles que Longhua de la province du Hebei, Chifeng et Xilinhaote en Mongolie-Intérieure. La police ne connaît pas le chiffre d'affaires exact de cette vente illégale et n'a pas encore arrêté le suspect. Ces « faux sels » ne sont pas vendus avec un logo particulier. Ce sont des sels industriels répondant à la norme GB 5462 présentés dans de petits sacs afin d'imiter le sel iodé alimentaire. Ce sel présente notamment des éléments nocifs pour la santé.

Thématique : Sécurité sanitaire – Sel

Date : le 27 mars 2016

Source : <http://news.foodmate.net/2016/03/371431.html>

## ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

**Yum ! China négocie la vente d'une part de son capital à un fond de capital-investissement** – *Plusieurs investisseurs se sont montrés intéressés par l'offre*

Alors que Yum ! avait annoncé, fin 2015, la progressive séparation entre sa filiale Yum ! China et Yum ! Brands, le groupe aurait l'intention de vendre 19,9% du capital de Yum ! China à un fond de capital-investissement. Selon certains analystes, la valorisation de Yum ! China approcherait 10 milliards d'USD. Après plusieurs années difficiles et un léger recul des ventes en 2015, le groupe a renoué avec la croissance au dernier trimestre 2015. Yum ! Chine

compte poursuivre le développement de ses affaires en Chine en gérant à terme 20 000 points de vente (contre 6 900 actuellement). Le groupe hésite par ailleurs à introduire sa marque Taco Bell.

Thématique : Yum ! Chine – Investissement

Date : le 24 mars 2016

Source : <http://www.jiemian.com/article/585682.html>

**La Chine deviendra le premier marché du café** – *Nestlé prévoit des investissements d'ampleur dans le marché chinois*

Nestlé, bien connu pour son café soluble par les consommateurs chinois, va beaucoup investir afin de développer le marché chinois. Ces derniers jours, le premier « Centre Moderne du Café » développé par Nestlé a été inauguré dans la province du Yunnan. Ce centre devrait dispenser des formations aux agriculteurs locaux dans le but d'améliorer la qualité de leur production de café et ainsi fournir des matières premières de meilleure qualité à Nestlé afin de répondre aux demandes des consommateurs chinois. Selon les données disponibles, le chiffre d'affaires de la vente de café en Chine augmente très rapidement. Il atteignait 5,5 milliards de RMB en 2009 et est passé à 10,3 milliards de RMB en 2013. Depuis 5 ans, le taux de croissance annuel est en moyenne de 16,2%. La vente du café connaît la croissance la plus rapide parmi toutes les boissons non alcoolisées. En raison de la grande potentialité du café sur le marché chinois, beaucoup d'entreprises alimentaires consacrent des investissements pour élargir leur marché. En 2014, Coca-Cola a introduit en Chine un café prêt à boire, l'emballage du café AHA d'Uni-President a aussi été retravaillé pour plaire aux consommateurs tandis que Starbucks a coopéré avec l'entreprise Masterkong pour développer de nouveaux produits.

Thématique : Produits non alcoolisés - Investissement

Date : le 24 mars 2016

Source : <http://shipin.people.com.cn/n1/2016/0324/c85914-28222538.html>

**Le Brésil est le premier fournisseur de Shanghai en viande de bœuf et de mouton** – *Les douanes attestent d'une part de marché de 42% sur le début de l'année 2016*

Selon les douanes de Shanghai, les importations de bœuf et de mouton ont été de 36 000 tonnes (1,2 milliards de RMB) sur les deux premiers mois, en augmentation de 60% par rapport aux deux premiers mois de 2015. Avec la levée de l'embargo chinois en 2015, le Brésil est devenu le principal fournisseur d'après les douanes de Shanghai, avec une croissance plus rapide que l'Australie. Sur les 2 premiers mois de 2016, 15 000 tonnes de bœuf et de mouton brésiliens sont arrivées à Shanghai, soit 42% des importations totales de bœuf et de mouton transitant par Shanghai. Sur la même période, les importations en provenance d'Australie étaient quant à elles de 6 800 tonnes, en augmentation de 22% par rapport aux deux premiers mois de 2015.

Thématique : Produits carnés – Bœuf et mouton

Date : le 25 mars 2016

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2016/0325/82195.html>

**Danone retire sa marque de lait infantile Karicare du marché chinois** – *La chute des ventes et les nouvelles réglementations sur le lait en poudre en seraient les principales causes*

Le 21 mars, Danone a annoncé sur Weibo (média social chinois), via sa filiale Nutricia, le retrait de la marque Karicare du marché chinois. Le groupe a dans le même temps conseillé aux consommateurs de se tourner vers d'autres marques Nutricia similaires, telles que Nutrition et Aptamil. Les ventes de Karicare étaient en baisse en Chine, notamment impactées par les achats directs dans les pays producteurs, en augmentation et souvent bien moins coûteux. Nutricia a par ailleurs baissé les prix de ses autres gammes (notamment Nutrition et Aptamil) car les stocks pléthoriques de lait en poudre actuellement sur le marché entraînent une spirale de baisse des prix depuis plusieurs mois.

Thématique : Poudre de lait infantile – Retrait

Date : le 25 mars 2016

Source : [http://epaper.southcn.com/nfdaily/html/2016-03/25/content\\_7529699.htm](http://epaper.southcn.com/nfdaily/html/2016-03/25/content_7529699.htm)

**COFCO Wines & Wines continue à se développer en profitant du boom du marché des bières importées** - *Le contexte devient de plus en plus difficile pour les fabricants locaux*

Entre 2011 et 2015, les importations de bières ont augmenté chaque année d'au moins 59%. Lors du salon TanJiuHui (premier salon vins et spiritueux en Chine), le géant agroalimentaire public COFCO a récemment réaffirmé son intérêt pour les alcools importés et notamment la bière. Sa filiale COFCO Wines & Wines prévoit d'ouvrir 1 000 nouveaux points de vente ainsi que d'établir des partenariats avec plus de 1 000 distributeurs supplémentaires dans les 2 prochaines années, pour un chiffre d'affaires qui atteindrait alors 1 milliard de RMB. A l'inverse des bières

importées, les bières locales sont aujourd'hui boudées par les consommateurs. Les bières étrangères d'entrée de gamme sont celles qui concurrencent le plus les producteurs locaux, elles sont en effet de meilleure qualité et permettent des marges plus importantes aux distributeurs. Il est à noter que les stocks de bières importés sont cependant aujourd'hui très importants du fait de l'emballage du marché, ce qui tire les prix vers le bas. Certains analystes estiment que les importations de bières devraient encore beaucoup progresser durant les 2 ou 3 prochaines années.

Thématique : Boissons alcoolisées – Bières

Date : le 28 mars 2016

Source : <http://shipin.people.com.cn/n1/2016/0328/c85914-28230195.html>

## **ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET**

**Signature du Guide de Reconnaissance mutuelle des normes sino-françaises** – *La coopération bilatérale de la normalisation entre la Chine et la France*

Du 17 au 18 mars, le directeur général de la SAC (Standardization Administration of China), M. TIAN Shihong, a participé à la 100<sup>ème</sup> réunion du Conseil de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Au cours de la réunion, M. TIAN Shihong et le président de l'Association française de normalisation (AFNOR) ont signé le Guide de la Reconnaissance des Normes sino-françaises. M. TIAN Shihong a parlé avec le secrétaire général de l'ISO du programme sur la préparation de la conférence internationale qui se tiendra en Chine cette année. De plus, M. TIAN Shihong a pu avoir des échanges approfondis sur le développement stratégique de l'ISO et la coopération de la normalisation bilatérale avec des membres du Conseil de l'ISO tels que l'Angleterre, la Corée du Sud, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie et l'Afrique du Sud.

Thématique : Normalisation – Coopération

Date : le 24 mars 2016

Source : [http://cngm.cqn.com.cn/html/2016-03/24/content\\_60583.htm?div=-1](http://cngm.cqn.com.cn/html/2016-03/24/content_60583.htm?div=-1)

**La coopération sino-française ouvre un nouveau chapitre** – *La ville chinoise de Anyang (province du Henan) et la ville française de Lamballe (Bretagne) ont établi un partenariat*

Le 25 mars, le maire d'Anyang, WANG Xinwei et le maire de Lamballe, Loïc Cauret, ont signé un accord afin d'établir un partenariat international entre les deux villes. Le président et le directeur général de l'entreprise Cooperl étaient aussi présents à la cérémonie de signature. Anyang est une ville située dans le nord de la province de Henan, elle est aussi l'une des huit plus grandes capitales historiques chinoises et attire de nombreux touristes. La signature de l'accord a été accompagnée de l'inauguration du projet porcin de l'entreprise Cooperl. Le 25 avril 2013, durant le Forum d'Affaires Sino-Français, l'entreprise Cooperl et l'entreprise Xindamuye ont signé un accord de coopération afin d'investir dans l'élevage porcin avec un projet d'un investissement de 20 millions d'euros.

Thématique : Produits carnés – Coopération sino-française

Date : le 26 mars 2016

Source : [http://www.ayrbs.com/aywb/html/2016-03/26/content\\_245675.htm](http://www.ayrbs.com/aywb/html/2016-03/26/content_245675.htm)

**Une nouvelle coopération sino-française sur la sécurité sanitaire** – *La Chine et la France ont coopéré pour organiser une formation sur la sécurité sanitaire*

Du 21 au 25 mars 2016, la CFDA (China Food and Drug Administration) et le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ont organisé ensemble une formation sur la sécurité sanitaire. Cette formation a eu lieu à Beijing et a compté 120 participants qui viennent de la CFDA et d'autres institutions. Cette formation a porté sur la gestion des risques dans la sécurité sanitaire, la traçabilité des produits alimentaires et la gestion de la production. Les formateurs viennent d'institutions telles que le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la CFDA, l'UCD (University College Dublin), China University of Political science and Law, le CFSA (China National Center for Food Safety Risk Assessment).

Thématique : Sécurité sanitaire – Formation

Date : le 29 mars 2016

Source : [http://food.china.com.cn/2016-03/29/content\\_38133084.htm](http://food.china.com.cn/2016-03/29/content_38133084.htm)

**L'Union des Côtes de Bordeaux présente ses vins aux professionnels chinois lors du salon TangJiuHui – Master class, conférence de presse et wine tasting ont eu lieu en marge du salon**

Le 22 mars 2016, Business France et l'Union des Côtes de Bordeaux ont organisé plusieurs événements en marge du salon TangJiuHui (premier salon des vins et spiritueux en Chine) comme des dégustations, des conférences de presse et des *master class* à destination de plusieurs centaines de professionnels et média locaux. La Chine est devenue un marché stratégique pour l'Union des Côtes de Bordeaux, qui se rendait pour la première fois dans la province du Sichuan, au salon TangJiuHui. L'Union participera cette année à d'autres événements en Chine et à Hong Kong, notamment aux salons Vinexpo Hong Kong, Hong Kong Wine & Dine Festival et Hong Kong Wine Fair.

Thématique : Boissons alcoolisées – Côtes de Bordeaux

Date : le 22 mars 2016

Source: <http://www.winesinfo.com/html/2016/3/1-64919.html>

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AFNOR	Association Française de Normalisation
AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CFDA	China Food and Drug Administration
CFSA	China National Center for Food Safety Risk Assessment
CIMIE	China International Meat Industry Exhibition
CIQ	China Inspection and Quarantine Bureau
CMA	China Meat Association
COFCO	China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation
IMS	International Meat Secretariat
ISO	Organisation internationale de normalisation
NHFPC	National Health and Family Planning Commission
RMB	CNY, Chinese Yuan (devise chinoise)
SAC	Standardization Administration of China
TANGJIUHUI	Premier salon vins et spiritueux en Chine
TVA	Taxe à Valeur Ajoutée
UCD	University College Dublin

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [pekin@businessfrance.fr](mailto:pekin@businessfrance.fr)

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

**Rédacteurs :** Xing Gao – Prospectrice agrotech bureau de Shenzhen  
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin  
Ying LI – Chargée de développement – réglementaire  
Laure Elsaesser - Conseiller export agrotech bureau de Pékin  
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine  
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

**Contact à FranceAgrimer :** Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

**Clause de non-responsabilité**

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.